



LES RANDONNEURS LAMOTTOIS



Site internet : <http://marcheurs-lamottois.net>

Le Kilométrage des marches est donné à plus ou moins 1km

P.P. Petit parcours - G.P. Grand parcours - P.U. Parcours unique

Calendrier de sorties « RANDO » départ 8h30 place du marché			
Avril 2019			
Date	Sorties	Rendez-vous	Responsable
Jeudi 04	Yvoy le Marron P.P. 9 M.P. 11 G.P. 13 kms	Parking: Place de l'Eglise	D. Le Petit
Vendredi 05	Réunion voyage Méjannes le Clap 15h30 Stade des Bruyères. N'oubliez pas le chéquier.		
Jeudi 11	Lamotte Le Canal P.P. 8 M.P. 10 G.P. 12 kms	Parking: Pour tous 9h au canal	D. Arrachepied
Dimanche 14	Marche à Pierrefitte sur Sauldre		
Jeudi 18	Pierrefitte sur Sauldre P.U. 11 kms	Parking: Cimetière	J.B. Lepretre
Jeudi 25	Ligny le Ribault P.P. 8 G.P. 12 kms	Parking: Place de l'Eglise	D. Le Petit
Mardi 30	Marche à Mennetou sur Cher Fiche à venir		
Mai 2019			
Jeudi 02	Lamotte Stade P.P. 8 G.P. 10 kms	Parking: Pour tous 9h au stade	D. Arrachepied
Mardi 07	Sortie dégustation Biscuiterie: Contres Chocolaterie: Bracieux + Resto 21€		
Jeudi 09	La Marolle en Sologne P.P. 9 G.P. 12 kms	Parking: Place de l'Eglise	B. Mardesson D. Le Petit
Mardi 14	Réunion 11h groupe de travail		
Jeudi 16	Souvigny en Sologne P.U. 10 kms	Parking: A Gauche en arrivant	J.B. Lepretre
Jeudi 23	Lamotte Les Hauts Noirs P.U. 10 kms	Parking: Pour tous 9h au Canal	Y. Picoup
Mardi 28	Marche à Montargis Fiche à venir		
Jeudi 30	La Ferté Beauharnais P.P. 9 G.P. 12 kms	Parking: Etang communal	D. Le Petit

Le jeudi pour la randonnée: Si forte pluie, orage ou grand vent, celle-ci peut être annulée. Se renseigner au près des responsables. Merci de votre compréhension.

Les marches du mardi se font sur la journée avec le pique-nique tiré du sac, suivant le temps elles peuvent être annulées, de même pour les marches du jeudi. Se renseigner auprès des responsables : Bernard Mardesson té : 02 54 96 23 80 ou Daniel Arrachepied tél : 02 54 88 94 70 ou J.B. Lepretre tél : 02 36 38 00 87

Pour les marches du Dimanche , se reporter au livret du comité départemental

Important: Si, pendant une marche on emprunte une route, il est obligatoire de marcher sur le bas-côté gauche en file indienne. N'oubliez pas qu'en cas d'accident, si vous êtes sur la chaussée, vous êtes considéré comme responsable.